

République Française
Département de la Loire
Arrondissement de ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du mardi 25 juin 2024

Date de la convocation: 20/06/2024

Membres en exercice : 11

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,

Présents : 9

Présents non votants : 0

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Votants: 9

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Françoise SAPIN

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20240625_01

Remplacement du moteur de volée sur le clocher de l'église - décision modificative n° 2 sur le budget principal 2024

Monsieur le Maire explique que le moteur de volée de la petite cloche de l'église qui sonne l'angelus est hors service et doit être changé.

Il présente au Conseil Municipal le devis de la société Heur'Tech d'un montant de 1 425€ HT soit 1 710€ TTC, étant précisé que cette société s'occupe de la maintenance des équipements campanaires de l'église.

Compte tenu du coût de ce remplacement, il est demandé au Conseil de bien vouloir se prononcer sur cette opération qui, si elle est validée, nécessitera la décision modificative suivante, les crédits n'ayant pas été prévus au budget primitif 2024 :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €
Investissement		Recettes	Dépenses
21318-69	Autres bâtiments publics	0,00 €	2 000,00 €
21321-69	Immeubles de rapport	0,00 €	-2 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL		0,00 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- *APPROUVE le remplacement du moteur de volée de la petite cloche de l'église ;*
- *APPROUVE le devis de la société HEUR TECH d'un montant de 1 425 € HT soit 1 710 € TTC ;*
- *DIT que cette dépense sera imputée en section d'investissement du budget principal ;*
- *APPROUVE la décision modificative détaillée ci dessus ;*
- *CHARGE le Maire de signer tout document afférent à cette décision.*

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 27/06/2024
Date de réception de l'AR: 27/06/2024
042-214201162-DE_20240625_01-DE
A G E D I